

Conseil Municipal du 26 mars 2021

Présents : Michel TORLOTING, Dominique BRIOUX, Denis SIMON, Cyrielle SORNETTE CHMIELOWIEC, Denis DONVAL, Émilie GAILLOT, Christophe SCHURCH, Aurélie LOUIS, Ségolène APPERT, Nadine DAUBENFELD, Sébastien PIERRE, Nathalie CLEVER, Marie-France GRANDPIERRE.

Absents excusés : Hervé MULLER, Christophe Potier

Heure de début du Conseil : 20h35

Heure de fin du Conseil : 23h

Ordre du jour :

1. Vote du compte administratif 2020
2. Vote du compte de gestion 2020
3. Affectation du résultat 2020
4. Commission d'ouverture des plis
5. Désignation d'un correspondant défense
6. Devis ferronnerie de l'église
7. Demande d'aide sociale exceptionnelle
8. Motion de soutien à l'égard de Monsieur Muel, maire de Marieulles-Vezon
9. Divers

Point 1 et 2 : vote du compte administratif et du compte de gestion 2020.

Dominique Brioux, 1^{er} adjoint, présente le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2020.

Documents à l'appui :

→ Présentation Générale du budget

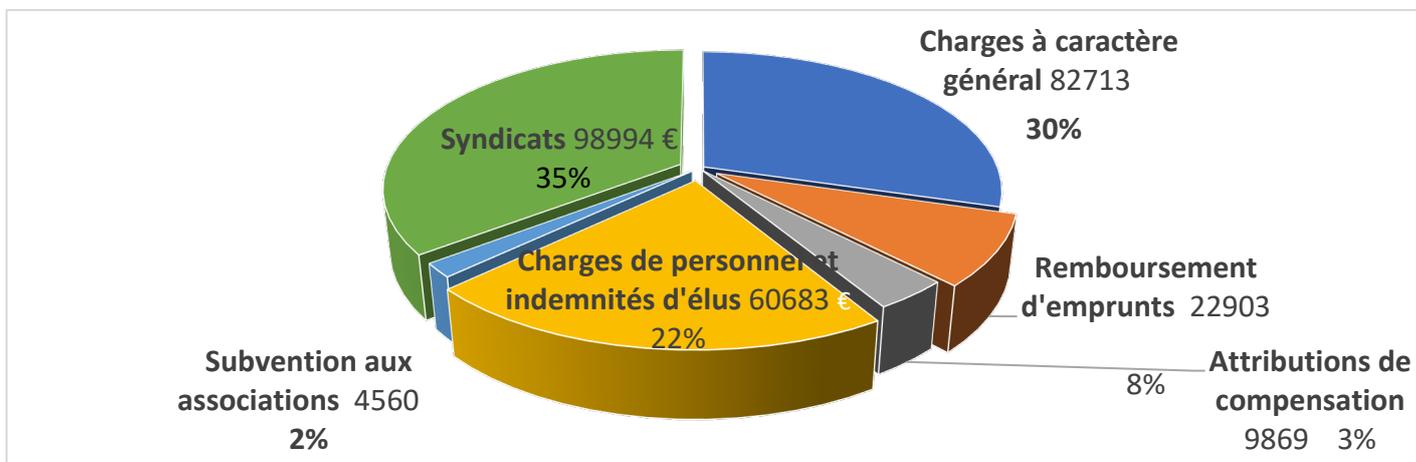
→ Graphiques des charges de fonctionnement, charges d'investissement et recettes de fonctionnement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

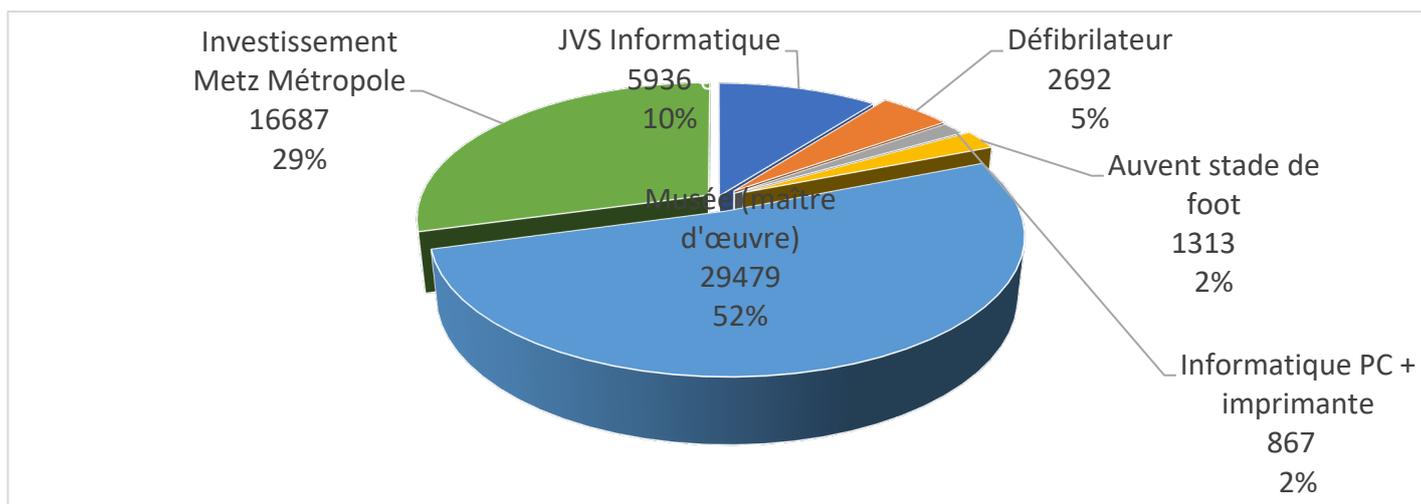
EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	312 976,50	G	403 464,39
	Section d'investissement	B	120 426,55	H	72 328,88
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	402 478,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	33 991,86 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	433 403,05	= G+H+I+J	912 263,34
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	8 685,25	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	8 685,25	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	312 976,50	= G+I+K	805 942,60
	Section d'investissement	= B+D+F	129 111,80	= H+J+L	106 320,74
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	442 088,30	= G+H+I+J+K+L

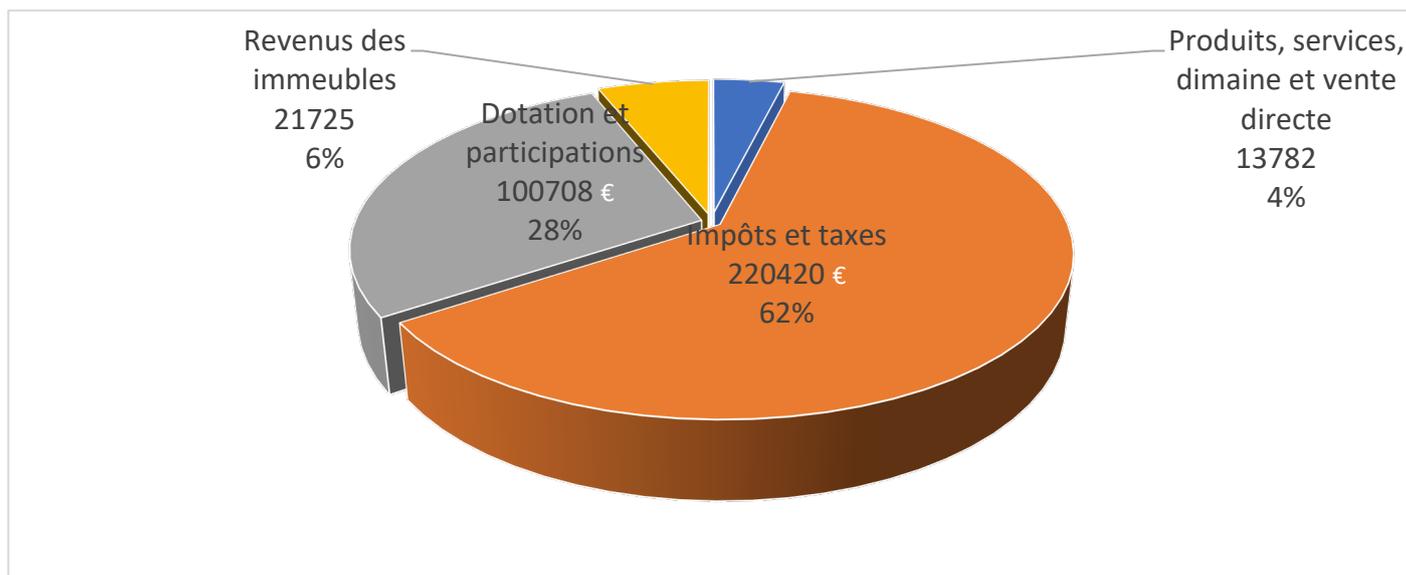
CHARGES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



La principale dépense de fonctionnement s'éleve à 98 994 euros et concerne la participation aux différents Syndicats (soit environ 35 % du budget, comme en 2019).

La principale recette de fonctionnement provient des impôts et taxes pour un montant de 220 420 euros soit environ 62% du budget total.

Autres éléments financiers :

EMPRUNTS EN COURS

1. Crédit Agricole

3701,99 euros / trimestre

Reste 64 621 euros

2. Caisse de dépôt de financement local

3985,87 euros / an

Reste 77 164 euros

SYNDICATS

SIEP → 37 332 €

SYNDICAT SCOLAIRE → 25 580 €

PERISCOLAIRE → 33 771 €

COLLEGE D'ARS-S-MOSELLE → 2 310 €

Total : 98 993 € par an

Les élus donnent quitus à la gestion du budget communal par le maire, sous la présidence du premier adjoint, Dominique Brioux, le maire étant sorti de la salle.

Les comptes administratifs et le compte de gestion de l'année 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Point 3 : Affectation du résultat 2020

DELIBERATION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Section de fonctionnement :

-Dépenses		312.976,50 €
-Recettes		403.464,39 €
Résultat reporté	excédent	402.478,21 €
Soit un résultat excédent de :		492.966,10 €

Section d'investissement :

Dépenses		120.426,55 €
Recettes		72.328,88 €
Résultat reporté	excédent	33.991,86 €
Soit un résultat : déficit de :		- 14.105,81 €

Restes à réaliser :

Dépenses		8.685,25 €
Recettes		
Déficit		- 8.685,25 €

Soit, en tenant compte des RAR, un besoin de financement de 22.791,06 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Au compte 1068 du BP 2021, la somme de **22.791,06 €**
- Au compte 002 (recettes de fonctionnement), le surplus, soit **470.175,04 €**

Point 4 : Commission d'ouverture des plis

Les personnes volontaires pour faire partie de la Commission d'ouverture des plis sont :

- Michel Torloting
- Dominique Brioux
- Denis Donval
- Denis Simon
- Cyrielle Sornette Chmielowiec
- Aurélie Louis
- Ségolène Appert
- Nathalie Clever

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Point 5 : Désignation d'un correspondant défense

Christophe Potier est désigné mais aussi volontaire pour être le nouveau correspondant défense c'est-à-dire la personne qui fera le lien entre notre commune et le Ministère de la Défense.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

Point 6 : Devis ferronnerie de l'église

Deux devis ont été présentés au conseil, relatif à la création d'un portail et d'une rampe dédiés à l'église et au logement de l'école.

Le devis retenu à l'unanimité est celui de l'entreprise LIMIDO, qui s'élève à 2366,40€ TTC.

Point 7 : demande d'aide sociale exceptionnelle

L'assistante sociale du Département de la Moselle a sollicité l'aide de la commune pour une habitante. Cette mère célibataire est sans emploi, son petit garçon est atteint d'autisme. Elle se retrouve dans l'incapacité de régler une dette d'un montant total de 700 euros. Les élus ont approuvé l'octroi d'une aide exceptionnelle de **100 euros**, venant s'ajouter à celle d'autres organismes (comme le secour catholique)

Point 8 : Motion de soutien à Monsieur Muel, maire de Marieulles-Vezon

Toute l'équipe municipale se joint au maire de Marieulles-Vezon et apporte son soutien face aux événements survenus récemment.

Point 9 : divers

- a. Reprise des bonnes formes du régime indemnitaire des agents municipaux, votés précédemment
- b. Annulation de la dette pour créance irrécouvrable (d'un montant de 136,54 euros). Clôture de la procédure de recouvrement.
- c. Colis des anciens : une opération très réussie et qui a plus à l'ensemble des bénéficiaires.
- d. Vaccination : la commune de Gravelotte a été réactive face au dispositif de vaccination lancé par la ville de Metz. Au total, 35 habitants ont pu être vaccinés et parfois véhiculés par les élus.
- e. Sécurité route de Jarny : présentation d'un schéma sur des chicanes franchissables. LE document présente un futur dispositif test, jamais installé à ce jour. Demande de réévaluation du plan de ralentissement par Metz Métropole pour être au plus proche de la réalité (le plan concerne la commune de Lorry-lès-Metz et non Gravelotte).
- f. Abris-bus de l'école : plusieurs parents réclament un appentis pour se protéger de la pluie devant l'école, en attendant le bus scolaire. L'installation va être à l'étude.
- g. Réfection des boiseries : la commune attend plusieurs devis pour les travaux de peinture des fenêtres de l'école.

- h. Recrutement des médecins : plusieurs appels téléphoniques à ce jour mais pas de résultat concluant pour le moment. Les canaux de diffusion de l'annonce sont diversifiés : presse local (RL), SOS Village sur TF1, réseaux sociaux etc...
- i. Dangerosité des arbres dans les côtes d'Ars et Rozérieulles : la commune a reçu une réponse du Département, qui estime avoir terminé son travail et avoir fait le nécessaire à sa portée. La commune souhaite poursuivre les démarches pour sécuriser ces départementales.
- j. Site internet de la commune : en cours de finalisation par Cyrielle SC et Metz Métropole, il sera en ligne le 1^{er} juin.